



Règlement intérieur bourse aux jouets

Activ Ma Gâtine

I. DEPOT DES ARTICLES

A. Les jouets de tous types, en bon état, complets et propres pourront être acceptés tels que :

- Jeux intérieurs : jeux de société, poupées, figurines, jeux de construction (Playmobil, Lego, ...), livres, puzzles (construits au préalable sur un carton et filmé d'un film étirable ou dans la boîte d'origine), déguisements.
- Jeux extérieurs : vélos, trottinettes, rollers ...

L'association veillera que les jouets et jeux nécessitant des piles sont en état de marche, merci donc de les munir de piles (le déposant pourra les récupérer à l'issue de la vente).

L'association refusera :

- DVD/K7/CD
- Consoles et jeux vidéo (y compris sur PC)
- Jeux et livres publicitaires (Mc Do, cartes de magasins de grande distribution)
- Peluches
- Magazines (type Wakou, Pomme d'api ...)
- Cartes de collection type Pokémon
- Jeux créatifs tels que pâte à sel, création de bijoux (excepté si neuf et non déballé)
- Tout article en mauvais état, sale ou non complet.

B. Chaque déposant devra au préalable du dépôt :

- Remplir et numéroté une liste (maximum 15 articles par liste) via un fichier Excel (Onglet Liste-Etiquettes à imprimer) fournie par l'association. **L'association fournira le fichier jusqu'au dimanche 15 novembre.**
- Vous pouvez remplir une liste manuellement (maximum 15 articles par liste), pour cela vous devez contacter l'association qui vous fournira pour chaque liste, un numéro. Chaque article devra également être numéroté :
 - 1^{er} article : A
 - 2^{ème} article B
 - ...

Les étiquettes devront avoir le même code : Exemple pour la liste n°15 et article A il faudra reporter sur l'étiquette le code 15A. Il est important de noter le même descriptif sur la liste et sur vos étiquettes.

- **Le prix minimum de vente autorisé est de 1€ minimum.**
- Accrocher l'étiquette de chaque article solidement avec de la ficelle (pas d'étiquette adhésive). L'article devra être emballé dans sa boîte d'origine ou de façon visible. Une photo des constructions type Lego ou Playmobil pourra être ajoutée afin de valoriser l'article.

- Prendre RDV par mail ou téléphone en indiquant votre Nom-Prénom et les numéros des listes que vous déposerez. Les jours et horaires des dépôts sont les suivants :
 - Le mercredi 18 novembre de 17h à 20h.
 - Le jeudi 19 novembre de 19h à 22h.
 - Le vendredi 20 novembre de 13h à 19h

C. Le jour du dépôt, le déposant se présentera, à l'heure du rendez-vous fixé en amont, avec l'ensemble de ses articles étiquetés et les listes à remettre à l'association.

Chaque article sera contrôlé par l'association, vous pouvez prévoir un ou deux articles supplémentaires en cas de refus. L'association se réserve le droit de retirer certains articles après le dépôt si elle constate que l'article est non conforme au règlement. Le déposant devra **s'acquitter de 3€ par liste déposée, merci de prévoir un mode paiement en espèces ou par chèque**. L'association demandera à chaque déposant de signer ce règlement intérieur.

II. VENTE

- A. L'association facturera un frais de fonctionnement de 1€ par passage en caisse.
- B. L'association assurera une surveillance lors de la vente, toutefois, elle ne pourra pas être tenue responsable en cas de vol, ou de dégradation.

III. RETOURS / RECUPERATION DES ARTICLES

- A. **Les articles non vendus pourront être récupérés le dimanche 22 novembre de 10h à 12h.** Les articles non repris à cette date et dans ce créneau horaire seront donnés à des associations caritatives.
- B. L'association versera les bénéfices de la vente au déposant par chèque ou en espèces.
L'association appliquera une retenue de 10% sur le montant total des ventes du déposant.
- C. **Les articles manquants ou détériorés ne feront l'objet d'aucun remboursement.**